



Commission Technique ABSO-BVOS

Procès-verbal de la réunion du 23/04/07

Présents : Wim Vervoort, Serge Jeanmenne, Ronny Timmers, Jean-Michel Ludovicy

1) **Approbation des procès verbaux des réunions précédentes**

Le procès verbal de la réunion du 29/11/06 est approuvé.

2) **Bureau de la commission**

Est élu Président : Wim Vervoort

Est élu Secrétaire : Jean-Michel Ludovicy

3) **Respect du Règlement Sportif**

La commission s'inquiète du fait que de plus en plus de clubs semblent ne pas respecter les dispositions du Règlement Sportif, que ce soit au niveau des réservations de cartes, au niveau de la réalisation de celles-ci, au niveau des traçages de parcours ou au regard de certaines dispositions relatives à l'organisation (ravitaillement, nombre de parcours, ...).

Il est rappelé que le Règlement Sportif résulte du consensus des clubs sur les règles nécessaires pour organiser des compétitions de qualité et qu'il est donc essentiel que tous les clubs respectent ces dispositions.

4) **Règlement Sportif 2007**

La version 2007 est quasi prête et sera publiée sous peu.

5) **Propositions de modifications du Règlement Sportif**

Art 1.4 : une demande est faite à la commission pour que les compétitions qui sont Word Ranking Event (WRE) soient considérées comme compétitions internationales et bénéficient donc du statut protégé. La commission marque son accord de principe pour

que cette modification soit présentée à la conférence des clubs de 2008. Toutefois, pour la compétition du 30/12/07, il n'est pas possible d'octroyer ce statut (à l'heure actuelle, il n'y a toutefois pas d'autres compétitions planifiées en Belgique à cette date).

Art 13.2 : suite à des interprétations différentes de la part des jurys de compétition, il apparaît nécessaire de préciser le contenu de cet article. La Commission proposera donc un texte à la Conférence des Clubs 2008 qui indiquera sans équivoque que le poste de départ doit être poinçonné et que l'absence de poinçon de départ entraîne automatiquement le déclassement du coureur. Dans l'intervalle, il est recommandé aux membres des jurys de course de déjà appliquer cette disposition. Il est précisé que cette recommandation est faite dans un souci de clarification et d'uniformisation et qu'elle ne modifie en rien les décisions prises par les jurys lors des compétitions passées.

Art 14.9 : il convient d'enlever les références aux courses moyennes distances dans les regroupements de parcours.

Suite à certains problèmes apparus lors de la confection des listes de départ du dernier championnat Middle Distance, une proposition sera faite à la Conférence des Clubs 2008 pour insérer un article qui précise que, pour les championnats de Belgique, les inscriptions doivent être clôturées 2 semaines à l'avance et que les listes d'inscrits doivent ensuite être publiées de façon à permettre de rectifier certaines erreurs ou omissions. Une semaine avant la compétition, les listes d'inscrits sont définitivement arrêtées et les listes de départ définitives seront publiées. Aucun changement ne peut plus avoir lieu après cette publication.

Enfin, des clubs ont interrogé la Commission sur la possibilité de neutraliser un passage de route particulièrement dangereux au moyen du logiciel Helga. La commission n'est pas opposée à cette disposition pour autant que :

- cela soit limité à des cas exceptionnels
- les deux balises entre lesquelles se fait la neutralisation soient de part et d'autre du passage
- il existe un temps maximum pour la neutralisation

6) Calendrier 2008

Deux conflits entre le calendrier national et le calendrier international sont apparus :

- Le Championnat de Belgique de Sprint (25 mai) est en conflit avec les EOC (Lettonie)
- La Nationale 4 (6 juillet) est en conflit avec les WMOC et JWOC

Des consultations déjà effectuées par la Commission, il résulte qu'il est quasi impossible de déplacer ces compétitions (le sprint s'inscrit dans un ensemble de manifestations à Lommel et la date de la nationale est liée à des autorisations).

Ces compétitions seront donc maintenues à leur place mis il faut en retenir qu'il est nécessaire de mieux gérer le processus d'établissement du calendrier national, notamment en tenant lieu compte du calendrier international.

Le club Borasca a fait une demande pour l'organisation du championnat de Belgique de Vélo-Orientation. Cette organisation prendra place un samedi d'octobre sur la carte Loksbergen. La Commission marque son accord de principe sur cette proposition pour autant qu'un règlement des compétitions de Vélo-Orientation soit en vigueur avant.

Une proposition de Règlement de Vélo-Orientation sera faite par la Commission à la conférence des clubs début 2008.

Le club NSV Amel a demandé que le terrain du Championnat de Belgique Longue Distance 2008 soit désigné « sous embargo » à partir du 1^{er} mai 2007. La Commission marque son accord sur cette mesure.

Le club Omega communique que la carte finalement retenue pour la Nationale 1 du 24/2/08 est Dilsenerbos.

7) Contrôleurs 2007

Pour les 5 jours de Belgique, il convient de désigner un contrôleur. Wim Vervoort se charge de trouver cette personne.

Pour le championnat de Belgique longue distance, Jan Delobel est le contrôleur désigné. Comme cette épreuve est désignée WRE, un contrôleur IOF est également désigné (Roger Van Aken). Pour éviter un double emploi, Ronny Timmers verra avec Roger Van Aken si ce dernier accepte d'être le contrôleur pour l'entièreté de la compétition.

8) Evaluation des compétitions nationales

Championnat de Belgique de Nuit (Trol – Molenheide – 10/03/08)

- Il est rappelé que les temps de départ ne peuvent être modifiés et que l'utilisation de la fonction « temps réel » du logiciel Helga est dès lors fortement conseillée.

Nationale 1 (Hamok – Watershei – 25/02/07)

- Absence d'eau à l'arrivée : il est rappelé qu'il est absolument nécessaire de prévoir de l'eau à l'arrivée et ce, même quand la température est basse.

Championnat de Belgique Middle Distance (Hermathenae – Weris – 25/03/07)

Outre le problème de certaines inscriptions tardives, diverses remarques sont à faire :

- Plusieurs parcours avaient des contre sens, ce qui est à proscrire : dans ce cas, ces tracés ont été maintenus malgré les remarques du contrôleur
- Pas de résultats disponibles pour les courses « sur place » : il est rappelé que l'affichage de ces résultats est aussi important que ceux des compétitions principales
- Problèmes avec certains temps : à l'analyse, il en ressort que lorsqu'on utilise le logiciel Helga, il est absolument nécessaire d'empêcher le poinçonnage de l'unité 250 quand le logiciel n'est pas en mode arrivée. Et ce, particulièrement en utilisation « temps réel » comme c'est le cas lors de championnats de Belgique.
- Parking insuffisant

Nationale 2 (CO Liège – Borchêne – 22/04/07)

- En général, les temps de parcours étaient trop longs
- Certains écarts entre les temps de départ étaient insuffisants (1' dans certains cas)

- Le balisage d'arrivée (schnitzel) était insuffisant.
- Les charbonnières étaient en noir, ce contrairement au prescrit de l'Art 12.1.1 du Règlement Sportif
- L'échelle des cartes devraient être 1/10.000 pour les catégories H/D 40 et plus Art 12.1.3)

9) Cadastre

Les modifications intervenues au cadastre des cartes depuis la dernière réunion sont reprises dans le document en annexe.

Concernant le conflit COMB-FRSO (carte du Bois Brûlé à Mons), un accord est intervenu concernant les droits et l'utilisation de la partie de carte commune.

Un conflit potentiel existe entre l'Ardoc et l'Olve concernant des réservations pour deux cartes qui ont une partie commune. Des contacts sont en cours pour régler la question.

10) Prochaine réunion

La prochaine réunion de la Commission est fixée au 25 juin à 20 H à Diest.

Jean-Michel LUDOVICY
Secrétaire

A.B.S.O.- B.V.S.O. Commission Technique

Activité du cadastre depuis le bilan annuel

Demande de réservation

- ARDOC du 02/05/07 SCHLEIDBERG ABSO 098
- FRSO (JUNIOR) LOUVAIN LA NEUVE
- FRSO CITADELLE DE NAMUR ABSO 243
- FRSO CENTRE ADEPS LOVERVAL ABSO 201
- FRSO LE LIRY CHINY 5.000 ABSO 030
- ASUB TROIS ESPINETTES ABSO 009
- ASUB PARC DE LA SAUVAGERE

Attribution de nouveaux n° ABSO BVOS

- 331 CO LIEGE LA BORCHÈNE

Nouvelle fiche et cartes reçues pour le cadastre

- 213 ARDOC TREISBACHTAL 2006
- 022 ARDOC DIKVENN-EID 2006
- 203 PEGASE CO BOIS BRÛLE 2007
- 330 HERMATHENAE POUDIGUE DE WERIS VAL D' AISNE 2007
- 309 ARDOC SANKT VITH 2005
- 312 TROL PROVINCIEDOMEIN DE PALINGBEEK 2005
- 313 TROL PROVINCIE DOMEINE LIPPENSGOED-BLUSKAMPVELD

Fait à Grand-Halleux le 20/04/07

Pour le cadastre A.B.SO B.V.O.S Wullepit Guy